

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Assises sur la vie chère : espoir, attentes et interrogations

PREMIER des 12 points urgents de sa déclaration de politique générale du 24 janvier dernier, la vie chère, préoccupation des populations, va être au centre de l'action du gouvernement Bilie-By-Nze. Le diagnostic des conséquences de la hausse des prix sur le pouvoir d'achat et le bien-être de ses compatriotes est sans appel. Comment y remédier ? Le gouvernement annonce réunions techniques, assises et actions bien ciblées.

Innocent M'BADOUA
Libreville/Gabon

LORS de sa déclaration de politique générale, le Premier ministre, chef du gouvernement, Alain-Claude Bilie-By-Nze, a posé le diagnostic d'une situation qui devient intenable, pour les ménages, pour les entreprises et pour l'équilibre macroéconomie nationale : "La hausse des prix des



Photo: Christelle Ntsame/L'Union

Ici à Port-Gentil, comme dans d'autres villes du Gabon, c'est le désarroi face à la flambée des prix.

denrées alimentaires et d'autres biens de grande consommation crée le désarroi auprès de nos populations".

Le gouvernement, qui pose ainsi le diagnostic, veut trouver la thérapie appropriée. Abordant la vie chère fortement ressentie par les populations, Bilie-By-Nze a fait la promesse d'une imminente, vigoureuse et profonde réflexion : "Je réunirai les départements ministériels concernés par cette question en vue d'organiser, courant

mars 2023, les Assises nationales contre la vie chère".

Les premiers acteurs de cette table ronde ont été désignés par le locataire du 2-Décembre : "les professionnels du secteur, l'administration publique, les collectivités locales, la grande distribution, les revendeurs, les syndicats de commerçants et les associations". Peut-être qu'à l'épreuve des faits, d'autres acteurs seront ajoutés.

Les Assises sur la vie chère ne manqueront pas de prendre

en compte l'état des lieux actuels des prix, leur tendance pas très gaie dans les mois à venir. Les prévisionnistes de la Banque des États de l'Afrique centrale affirment qu'à compter d'avril 2023 jusqu'en septembre de l'année en cours, l'inflation devrait se situer autour de 5%. Un supplice supplémentaire quand l'impact actuel sur le pouvoir d'achat des ménages n'est le fruit d'une hausse moyenne des prix que de 3%. Depuis 2012, l'État a appliqué

la stratégie de la mercuriale, en renonçant chaque année à près de 30 milliards FCFA en droits, taxes et redevances douanières afin de bloquer le prix des produits importés. Au total 120 milliards FCFA par an, à cet effet. Mais la hausse des prix reste têtue et l'horizon, incertain. Les facteurs exogènes et non maîtrisables comme la pandémie de Covid-19 et les bouleversements géopolitiques du commerce international suite à la guerre en Ukraine sont venus perturber l'efficacité des mécanismes mis en place pour maintenir stables les prix d'une part, et d'autre part, rappeler la nécessité d'une actualisation permanente de la stratégie de résilience à l'inflation adoptée par la Banque des États de l'Afrique centrale qui, au nom des États, conduit la politique monétaire de la sous-région Cémac.

Lors des Assises de mars 2023 sur la vie chère, le gouvernement devrait donc se réinventer, trouver des mesures innovantes. Et M. Bilie-By-Nze l'a d'ailleurs dit : "En plus de certaines mesures déjà adoptées, notamment la nouvelle mercuriale des prix, le gouvernement va adopter d'autres mesures urgentes pour soutenir le pouvoir d'achat des ménages".

Et c'est sur ce terrain qu'est attendu le ministre d'État, ministre de la Consommation et de la Lutte contre la vie chère, René Ndemezo'Obiang. Tout comme le sont les autres ministres sectoriels (Économie, Transport, Sécurité et Défense) pour ce qui est de la parafiscalité suite aux contrôles.

Il faut alors explorer de nouvelles voies, de manière aussi systémique, et attaquer le mal à la racine : spéculation commerciale, foncière, du loyer, prix artificiels nés des marges exponentielles. L'économie nationale ne saurait rester compétitive si le déséquilibre subsistait sur le marché des prix. Quel sera le format consacré à ces Assises ? Comment dégager des solutions pragmatiques ? Des résolutions applicables ?

Contrepoint

René Ndemezo'Obiang peut-il résoudre la quadrature du cercle ?

I.M'B.
Libreville/Gabon

Le gouvernement n'a cessé de multiplier actions et initiatives pour venir à bout de la vie chère au Gabon. Le gouvernement Bilie-By-Nze vient de donner des signaux nouveaux d'une volonté de terrasser le taureau de l'inflation en le tenant par les cornes. La création d'un ministère transversal dédié à la Lutte contre la vie chère en est un. Soldat commis à la tâche : René Ndemezo'Obiang. Certes l'action gouvernementale est

collective, mais attaquant de pointe sur la vie chère, sa capacité à proposer des solutions, en coordination avec les ministres sectoriels, sera scrutée par l'opinion. Surtout qu'en sa qualité d'ancien président du Conseil économique, social et environnemental (CESE), il connaît bien cette problématique examinée lors d'une récente session.

Si le loyer a été identifié comme un indicateur de la vie chère, l'opinion sera attentive à la capacité du gouvernement à donner un coup de pied dans

la fourmière, tant il existe des pesanteurs, des résistances. Des Gabonais ayant construit leurs maisons, mises en location, estiment que l'État, qui n'a en rien contribué à leur investissement, n'a pas à fourrer son nez dans les prix pratiqués pour le loyer. Pis, certains détenteurs de biens immobiliers en location sont des grands commis de l'administration. D'où, conflit d'intérêts et entorses aux politiques d'un habitat bon marché.

Autre cactus, les marges exponentielles des commerçants

et des investisseurs motivés à l'idée de récupérer très vite leur investissement. Combinées à cela la spéculation et la cupidité des quotes-parts rétrocédées par des chefs d'entreprise à des dépositaires de l'autorité de l'État au sein de l'administration. Enfin, il y a la faiblesse structurelle et quasi-chronique de la production nationale des biens : faible production agricole, faible production des biens manufacturés. Dès lors, comment échapper à la loi du marché qui veut que la rareté entraîne la hausse des prix ?